

d'eau et à quelques fontaines, pendant que celui de *Donat* semble réservé plus particulièrement aux lavoirs publics (20), la dénomination de *Douy* sert, au contraire, à désigner invariablement les fontaines des fermes de la Basse-Normandie (21).

J'avais recueilli toutes ces données, qui témoignent, par leur ensemble, de l'unité de la race qui a peuplé l'ancienne Gaule, aussi bien que de la généralité d'un culte, dont le souvenir a pénétré jusqu'à nous, quand, tout récemment, l'examen de quelques documents historiques sur Saint-Galmier, me fit connaître que deux voies publiques de cette petite ville portent encore, l'une, le nom de *chemin de la Doa* ou de la *Doua*, et la seconde celui de *boulevard de la Doa*.

Cette double dénomination ne pouvant être due qu'au voisinage d'une ancienne fontaine sacrée des Gaulois, il s'agissait de vérifier seulement si ces deux voies publiques servaient d'accès à la source, la plus anciennement connue, des eaux minérales de Saint-Galmier et portant actuellement le nom de *Fontfort*.

(20) Peiffer. *Légende territoriale de la France*, p. 135. — Roget de Belloguet. *Glossaire gaulois*, p. 380. — Cocheris. *Origine et formation des noms de lieu*, p. 11.

(21) Nous devons ce dernier renseignement à M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit de Lyon. — Signalons ici le rapprochement entre le mot *doy*, *doux*, source, fontaine, et *dor*, *dour*, eau, ruisseau, qui a permis à MM. Falsan et Locard de démontrer que le nom du Mont-d'Or lyonnais, où jaillissent des sources si nombreuses et si abondantes, n'a pas une autre origine, et que c'est véritablement la *montagne de l'eau*, la *montagne des sources*. (*Monographie géologique du Mont-d'Or lyonnais et de ses dépendances*, p. 73.)